

SAÛNE-ET-LOIRE SOINS DENTAIRES

# Dentexia : quatre praticie

Les quelque 2 509 victimes des cabinets dentaires low cost Dentexia dont 1 933 à Chalon et Lyon ont obtenu des avancées, même si les actions en justice se font attendre. Le point avec Christine Teilhol de Martigny-le-Comte, porte-parole du collectif de Chalon.

■ **De plus en plus de victimes au sein du collectif contre Dentexia**

« Nous avons débuté le collectif avec les patients qui n'avaient pas reçu de soins alors qu'ils les avaient payés ou les patients dont les soins n'avaient pas été terminés. Au début du scandale, ceux dont les soins avaient été réalisés ne s'étaient pas mobilisés car ils ne se sentaient pas floués mais au fil des mois, certains ont eu des problèmes liés aux malfaçons. C'est pourquoi, nous sommes plus nombreux aujourd'hui. »

■ **L'État a respecté ses promesses pour la prise en charge des soins**

« Nous avons passé beaucoup de temps pour monter les dossiers afin que les patients-victimes puissent bénéficier de l'aide supplémentaire de l'État via l'assurance-maladie pour payer les soins non réalisés. La date limite a même été repoussée. J'ai moi-même aidé beaucoup de personnes et j'ai aussi bénéficié de cette aide pour terminer mes soins dentaires. Celle-ci a été accordée selon les revenus de chacun. Pour mon cas personnel, j'avais un devis de 12 500 € et j'ai été escroquée de 12 400 €. À la base, la Sécurité prenait en charge 70 € et ma mutuelle, 1 000 €. Grâce à l'aide exceptionnelle de l'État, j'ai obtenu près de 9 000 € de prise en charge. Une autre victime dont les revenus étaient de 800 € a été prise en charge à 100 % même avec un devis de 24 000 €. De ce côté, ça a été bien fait. On ne se plaint pas. »

■ **Demi-victoire sur les sociétés de crédit**

« Nous avons beaucoup bataillé avec les sociétés de crédit afin d'ob-

**2 509** Nombre de victimes de l'association Dentexia en France dont 326 à Paris, 1 933 à Lyon et Chalon (dont plus ou moins 220 à Chalon) et 250 à Marseille.



■ En décembre 2016 au tribunal de Chalon, le collectif avait gagné un combat impor

tenir les remboursements des devis payés non réalisés par Dentexia. Certaines victimes ont pu récupérer leur argent, d'autres pas. Seuls les prêts affectés aux soins non réalisés ont été remboursés. Les prêts personnels, non. Nous n'avons pas réussi. Pour mon cas personnel, j'avais emprunté 3 000 €, les soins n'avaient pas été achevés et je n'ai été remboursée que 1 770 €.

■ **Des soins ont été enfin réalisés**

« C'est mon cas après plusieurs mois d'enfer où j'avais l'impression d'avoir emprunté le dentier de ma voisine tellement ma prothèse me faisait mal. Sur les 10 implants, on m'en a changé deux même si le dentiste n'était pas très confiant sur ceux qui ont été réalisés par Dentexia. Chez Dentexia, c'était de la torture, chez le dentiste, je n'ai pas eu mal. »

■ **Vers la dissolution du collectif contre Dentexia**

« Nous souhaitons après en avoir discuté avec Abdel Aoucheria en faire une association. Il est aujourd'hui à Montpellier pour le travail et il n'a plus trop de temps de tout gérer. Nous avons déjà un expert-comptable pour le bureau pour le trésorier et je pourrais être la présidente. Abdel continuerait la communication. »

■ **L'affaire Dentexia sera portée en justice**

## PAR DATES

■ **2013**

Ouverture du cabinet dentaire low-cost Dentexia à Chalon

■ **Novembre 2015**

L'association Dentexia est placée en redressement judiciaire

■ **7 janvier 2016**

Création à Lyon du collectif contre Dentexia (117 plaignants à Paris, 810 à Lyon et Chalon et 250 à Marseille). Ils protestent contre des soins pas reçus, partiellement reçus, ou à refaire.

■ **3 février 2016**

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes fait fermer le cabinet de Lyon à la Tête d'Or.

■ **1<sup>er</sup> mars 2016**

L'Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté fait fermer celui de Chalon.

■ **4 mars 2016**

Dentexia est placé en liquidation judiciaire.

« Toutes les victimes ont eu un questionnaire à remplir pour le parquet financier de Paris. L'affaire est toujours à l'instruction mais nous avons bon espoir que cela sera jugé d'ici deux ans. Il y a deux pages de mise en accusation concernant Pascal Steichen, le président de l'association Dentexia dont association de malfaiteurs. »

Catherine ZAHRA  
catherine.zahra@lejsl.fr

Relation abonnés

0800 003 320

Service & appel gratuits

Rédaction de Saône-et-Loire  
9 rue des Tonneliers,  
71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone

Standard : 03.85.90.68.00  
Rédaction : 03.85.90.68.02  
Pub : 03.85.90.68.98

Mail

redaction71@lejsl.fr

Web

www.lejsl.com

Facebook

https://www.facebook.com/LeJSL71/